



Programme de préparation à l'emploi pour jeunes 2020-2021

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 30 NOVEMBRE 2020.

PROGRAMME de PEJ

Le Programme de préparation à l'emploi pour jeunes (PEJ) a pour objectif d'aider les jeunes des membres des Forces armées canadiennes et du personnel de soutien des Forces armées canadiennes en poste en Europe à acquérir des compétences dans leurs futurs carrière et milieu de travail. Le Programme de PEJ vise à aider les jeunes - de 15 à 21 ans (jusqu'à leur fête de 21 ans) qui poursuivent des études à temps plein - à acquérir les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour réussir leur transition vers le marché du travail. Le tout est réalisé grâce à une combinaison de formation, de travaux à effectuer et d'emplois potentiels.

ADMISSIBILITÉ

- Le candidat est une personne à charge d'un membre des Forces armées canadiennes affecté en Europe ou d'un membre du personnel de soutien parrainé par les Forces, affecté en Europe.
- Le candidat n'est pas une personne à charge d'un diplomate, par exemple, du personnel de l'Académie canadienne de la Défense et du Service de sécurité de la Police militaire.
- Le candidat est un citoyen canadien et ne possède pas de double nationalité dans le pays d'emploi ou dans un pays "non membre de l'OTAN".
- Le candidat est une personne définie comme "à charge" aux yeux des FAC (voir la directive 002/14 du RMN) et est donc éligible au statut sous SOFA de l'OTAN.
- Le participant doit avoir entre 15 et 21 ans (le participant DOIT avoir 16 ans au début de sa période de travail et ne peut travailler que jusqu'à son 21^e anniversaire);
- Le participant doit être inscrit à des études à temps plein pour l'année scolaire 2020-2021 et planifier retourner aux études à temps plein pour l'année scolaire 2021-2022. Les étudiants peuvent être inscrits à plein temps au Canada, à l'étranger ou dans un programme à distance.

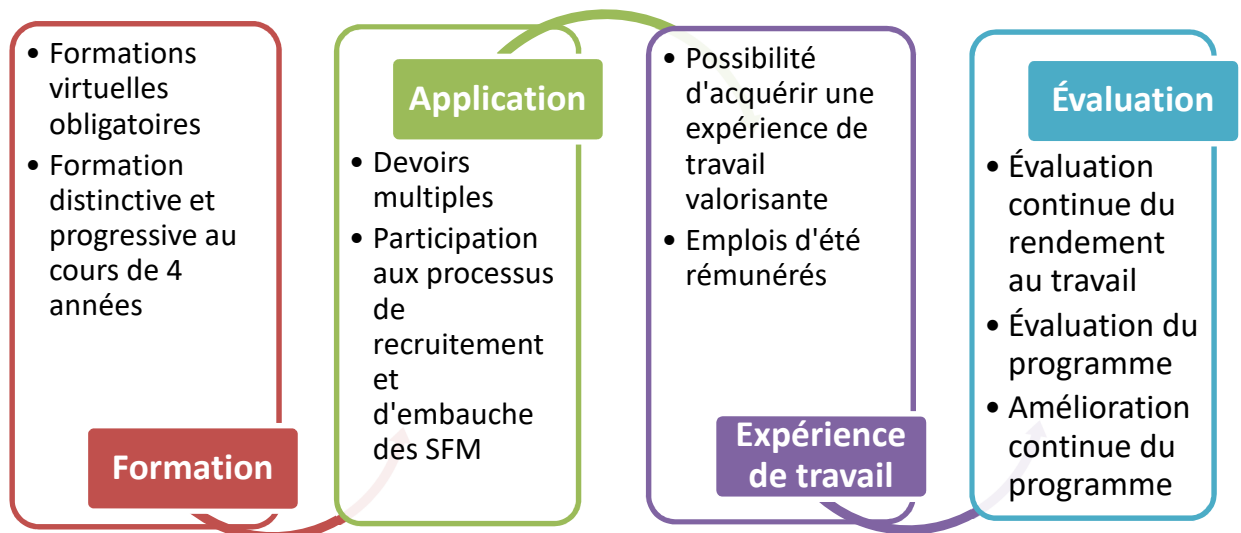
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 30 NOVEMBRE 2020

- *Si vous n'êtes toujours pas certain de votre admissibilité au programme, veuillez vérifier les règlements de votre pays d'accueil en matière d'emploi. Contactez votre salle des rapports ou contactez-nous car nous pourrions peut-être vous fournir des conseils ou des indications sur les endroits où vous pouvez obtenir des informations plus détaillées.

LA RESPONSABILISATION DES JEUNES

Les SFM Europe reconnaissent le rôle important et crucial que jouent les parents dans la vie de leurs enfants. Cependant, pour que les jeunes puissent bénéficier d'un apprentissage optimal dans le cadre du Programme de PEJ, il est impératif que ceux-ci prennent les devants. Ce programme vise à développer des compétences de vie et de travail en donnant à ses participants la possibilité de démontrer de manière responsable leur capacité à gérer les exigences du programme. Les parents doivent être prêts à permettre à leur jeune de développer ces compétences nécessaires. À cet effet, **toutes les communications du programme seront uniquement destinées aux jeunes**. Ceci est une partie importante du processus d'apprentissage.

STRUCTURE DU PROGRAMME: Les 4 Phases du PEJ





1. FORMATION OBLIGATOIRE

Le Programme de PEJ comprend des ateliers de formation liés à la carrière visant à renforcer le professionnalisme des participants et à mieux les préparer à leur entrée sur le marché du travail canadien.

Ces travaux obligatoires doivent être réalisés avant que les participants au Programme de PEJ puissent postuler à un emploi dans le cadre du Programme de PEJ. Certains travaux doivent être réalisés de façon autonome, d'autres impliquent des ateliers virtuels. Avant chaque atelier, les participants au Programme de PEJ recevront par courrier électronique les informations relatives à l'atelier et les instructions d'inscription. Ces séances seront animées par le coordonnateur du Programme de PEJ. La présence à chacun de ces ateliers est obligatoire. Si le participant au Programme de PEJ ne peut pas assister à la session en ligne, il doit en informer le coordonnateur. Chaque séance est enregistrée et un lien d'accès envoyé aux participants du Programme de PEJ. Le coordonnateur des Programmes virtuels surveillera le site pour s'assurer que tous les participants au Programme de PEJ ont bien écouté chaque atelier.

Les travaux seront examinés pour déterminer si le jeune est éligible pour passer à la phase suivante. Une assistance individualisée et un mentorat seront à la disposition de chaque participant tout au long de la phase de formation. Les jeunes ont la responsabilité de s'assurer qu'ils assistent à toutes les séances de formation obligatoires et terminent avec succès toutes les tâches requises. Les jeunes recevront un rappel si un travail est manqué. Tout défaut de soumission entraînera le retrait du programme.

En 2020-21, tous les participants au Programme de PEJ seront inscrits à **MySparkPath**, pour explorer les carrières grâce au **Challenge Mindset**, qui inverse l'approche traditionnelle de la planification de carrière et permet aux étudiants de trouver un parcours professionnel basé sur des défis réels à réaliser, et non sur des titres de postes. Pour se préparer à l'avenir, il est plus utile d'explorer les défis à relever que les titres de postes. La majorité d'entre nous ne connaît que quelques titres de postes, mais il existe plus de 20 000 titres de postes différents dans le monde. Certains emplois dans lesquels les jeunes d'aujourd'hui se retrouveront n'existent pas encore. De plus, nombreux sont ceux qui obtiennent plusieurs titres de postes différents au cours de leur carrière - se concentrer sur le choix d'un seul titre à un jeune âge est limitatif.

Les séances de formation sont divisées en années et basées sur les années d'ancienneté du participant dans le programme. Ces années ne sont pas déterminées par l'âge du participant.



PEJ 1^{re} année

Le programme de formation de 1^{re} année (YR1) est ouvert aux participants débutants dans le Programme de PEJ. Il existe trois séances de formation virtuelle obligatoires en 1^{re} année :

CARTES DE DÉFI :

Tous les participants au Programme de PEJ rempliront une carte de défi numérique et participeront à une discussion virtuelle sur leurs résultats et sur ce qu'ils ont appris.

ÉCRITURE DU CV et de la LETTRE DE MOTIVATION :

La première ébauche doit être présentée au plus tard le 21 décembre 2020.

Le projet final est à remettre au plus tard le 31 janvier 2021.

Les participants seront invités à regarder des vidéos en ligne sur la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, et on leur fournira des exemples pour les aider à créer un CV et une lettre de motivation appropriés. La première ébauche sera examinée et renvoyée avec des notes et des modifications. Un projet final doit être soumis avant la fin du mois de janvier.

ENTREVUE :

Les participants seront invités à regarder une vidéo en ligne et recevront des ressources à réviser sur les compétences en matière d'entrevue.

Des simulations d'entrevues seront programmées au cours des deux premières semaines de mars 2021.

PEJ 2^e année

Le programme de formation de 2^e année (YR3) est ouvert aux participants ayant terminé avec succès celui de 1^{re} année (YR1).

CARTES DE DÉFI :

Tous les participants au programme de PEJ rempliront une carte de défi numérique et participeront à une discussion virtuelle sur leurs résultats et sur ce qu'ils ont appris.

Les participants à la 2^e année du programme compléteront les activités du manuel afin d'explorer des carrières et des lieux de travail potentiels en fonction des résultats obtenus lors du tri de leurs cartes.

Les activités complétées doivent être soumises au plus tard le 31 décembre 2020.



ÉCRITURE DU CV et de la LETTRE DE MOTIVATION :

La première ébauche doit être présentée au plus tard le 21 décembre 2020.

Le projet final est à remettre au plus tard le 31 janvier 2021.

Les participants seront invités à regarder des vidéos en ligne sur la rédaction de CV et de lettres de motivation, et recevront des exemples pour les aider à créer ou mettre à jour un CV et une lettre de motivation de façon professionnelle. Leur première ébauche sera examinée et renvoyée avec des notes et des modifications. Un projet final doit être soumis avant la fin du mois de janvier.

ENTREVUE :

Au cours des 2^e et 3^e années du programme, nous nous concentrerons sur la préparation aux entrevues. C'est-à-dire la capacité d'anticiper le type de questions qui vous seront posées et d'être préparé à l'aide de réponses potentielles. Les participants devront assister à un atelier en ligne sur la préparation aux entrevues, puis préparer et soumettre des réponses écrites à trois questions d'entrevue.

Les questions d'entrevue seront distribuées en janvier 2021 et les réponses devront être remises au plus tard le 15 février 2020.

PEJ 3^e année

Le programme de formation de 3^e année (YR3) est ouvert aux participants ayant terminé avec succès celui de 2^e année (YR2).

CARTES DE DÉFI :

Tous les participants au programme de PEJ rempliront une carte de défi numérique et participeront à une discussion virtuelle sur leurs résultats et sur ce qu'ils ont appris.

Les participants à la 3^e année compléteront les activités du manuel afin d'explorer des carrières et des lieux de travail potentiels en fonction des résultats obtenus lors du tri de leurs cartes et effectueront des recherches sur les personnalités qui s'efforcent de relever les mêmes défis.

Les activités complétées doivent être soumises au plus tard le 31 décembre 2020.

ÉCRITURE DU CV et de la LETTRE DE MOTIVATION :

Doivent être remis au plus tard le 31 janvier 2021.



Les participants à la 3^e année au programme devraient savoir comment préparer un CV et une lettre de motivation professionnels. Avant de postuler à un emploi, ils doivent soumettre leurs documents pour examen, sur la base d'une offre d'emploi fictive. Ils seront évalués en fonction de leurs aptitudes à bien cibler leurs documents en fonction de l'offre d'emploi. Chaque participant recevra une évaluation indiquant si son curriculum vitae s'est retrouvé dans la pile OUI du responsable du recrutement ou dans la pile NON.

Ceux qui n'obtiennent pas un OUI à leur première tentative peuvent réviser leurs documents et les soumettre à nouveau. Pour passer à la phase d'emploi du programme, les participants devront être en mesure de soumettre un CV et une lettre de motivation qui obtiennent un OUI, au plus tard le 28 février 2021.

Les participants peuvent rafraîchir leurs compétences en matière de rédaction de CV et de lettre de motivation en examinant les vidéos et les exemples fournis.

ENTREVUE :

Au cours des 2^e et 3^e années du programme, nous nous concentrerons sur la préparation aux entrevues. C'est-à-dire la capacité d'anticiper le type de questions qui vous seront posées et d'être préparé à l'aide de réponses potentielles. Les participants devront assister à un atelier en ligne sur la préparation aux entrevues, puis préparer et soumettre des réponses écrites à trois questions d'entrevue.

Les questions d'entrevue seront distribuées en janvier 2021 et les réponses devront être remises au plus tard le 15 février 2020.

PEJ 4^e année

Le programme de formation de 4^e année (YR4) est ouvert aux participants ayant terminé avec succès celui de 3^e année (YR3).

CARTES DE DÉFI :

Tous les participants au programme de PEJ rempliront une carte de défi numérique et participeront à une discussion virtuelle sur leurs résultats et sur ce qu'ils ont appris.

Les participants à la 3^e année compléteront les activités du manuel afin d'explorer des carrières et des lieux de travail potentiels en fonction des résultats obtenus lors du tri de leurs cartes et effectueront des recherches sur les personnalités qui s'efforcent de relever les mêmes défis.



Ils devront ensuite relever un DÉFI DE RÉSEAUTAGE : identifier et mettre en relation deux employeurs potentiels, ou mener un entretien d'information avec une personne travaillant dans le domaine convoité.

Les activités du manuel complétées doivent être soumises au plus tard le 31 décembre 2020. Le défi de réseautage doit être achevé et faire l'objet d'un rapport présenté au plus tard le 28 février 2021.

ÉCRITURE DU CV et de la LETTRE DE MOTIVATION :

Les participants à la 4^e année au programme devraient savoir comment préparer un CV et une lettre de motivation professionnels. Nous reconnaissons toutefois qu'il s'agit d'une compétence à développer en permanence tout au long de la carrière d'un individu. Les participants à la 4^e année au programme seront invités à soumettre leur curriculum vitae et leur lettre de motivation au coordonnateur du Programme de PJE pour examen avant de poser leur candidature pour les différents emplois. Afin d'assurer un retour rapide, veuillez soumettre le tout, au plus tard le 28 février 2021. La participation à cette activité n'est pas obligatoire.

ENTREVUE :

Au cours de la 4^e année au programme, nous mettons les participants au défi de mieux comprendre le processus d'entrevue en s'asseyant de l'autre côté de la table. Les participants à la 4^e année se joindront tous à un des ateliers de simulation d'entrevue pour les participants de 1^{re} année au programme. Ils aideront le coordonnateur à faciliter et à évaluer ces entrevues. Ils seront également invités à donner leur avis sur les réponses préparées des participants de 2^e et 3^e années (les identités de chacun resteront, bien sûr, protégées et confidentielles).

En plus de la formation ci-haut énumérée, tous les participants au programme PEJ devront compléter la séance « Étiquette en milieu de travail » ainsi que la trousse de formation obligatoire du nouvel employé des SFM.

2. APPLICATION DES COMPÉTENCES

La deuxième phase est l'application pratique de cette formation, nécessitant que les participants effectuent des recherches d'offres d'emploi et y présentent leur candidature, et qu'ils suivent avec succès un processus d'embauche complet. Seuls les participants au Programme de PEJ ayant réussi la formation obligatoire seront admissibles pour postuler à des emplois financés par ce programme.



Les offres d'emploi seront publiées en mars 2021. Les participants au Programme de PEJ qui sont retenus recevront des informations détaillées sur les postes disponibles. Ils auront l'occasion de présenter leur candidature à autant de postes qu'ils le souhaitent et les candidatures seront évaluées en fonction du curriculum vitae, de la lettre de motivation, de l'entrevue, de la participation au programme et des critères d'admissibilité spécifiques à chaque poste offert. Des entrevues virtuelles seront programmées pour les candidats qualifiés. Ces entrevues seront menées par un panel composé d'un maximum de trois membres : un représentant des SFME, le coordonnateur du Programme de PEJ et le superviseur du poste. Les résultats de l'entrevue seront évalués en fonction d'un ensemble de critères préétablis.

Des postes rémunérés seront disponibles dans toute l'Europe, en incluant des opportunités d'emploi à domicile pour les jeunes en régions éloignées. Les participants doivent être situés en Europe pour pouvoir travailler dans le cadre du Programme de PEJ. Chaque poste sera offert au participant ayant obtenu le meilleur score dans le processus de sélection. **Il n'y a aucune garantie que tous les participants au programme de PEJ seront embauchés.** Cependant, les SFME travaillent fort avec les employeurs pour s'efforcer de garantir qu'il existe suffisamment d'opportunités d'emploi pour le nombre de participants ayant réussi le programme. Plus le participant au Programme de PEJ s'appliquera à développer ses compétences, plus il aura de décrocher l'emploi convoité.

La liste des postes potentiels offerts dans le cadre du Programme de PEJ sera disponible via l'unité de soutien des Forces armées canadiennes en Europe, les différents Centres des SFME, le NATEX, l'OTAN et les PSP. Voici quelques exemples d'emplois possibles : commis de bureau généraux, commis aux ventes, personnel d'entrepôt, fournisseurs de services communautaires adjoints, superviseur de camp d'été, assistant administratif, conseillers de camp d'été, aide-traducteurs et assistant informatique / Web. Ceux-ci ne sont que des exemples, les offres d'emploi seront publiées en mars 2021.

REMARQUE IMPORTANTE : Les jeunes devront confirmer leur éligibilité à un emploi dans le pays où ils résideront au cours de la période d'emploi, en fournissant une preuve du tampon SOFA, du passeport et des visas de travail, si nécessaire. Ils devront également obtenir une cote de sécurité complète avant le début de leur placement.

3. EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Les candidats retenus se verront proposer un poste d'été rémunéré de 3 à 12 semaines. Historiquement, le placement moyen était de 8 semaines, 200 heures de travail. La date de début d'emploi la plus tôt est le 3 mai 2020 et la dernière date à laquelle un employé du



Programme de PEJ peut travailler est le 27 août 2020. La durée et l'agenda du placement prendront en compte les besoins de l'employeur, la disponibilité de l'employé et le budget global du programme de PEJ. Les taux de rémunération horaires sont basés sur l'échelle de rémunération du Programme de PEJ et sur les exigences spécifiques du poste. Le niveau d'expérience et d'éducation du participant est également pris en compte. En 2019, les salaires allaient de 11,50 \$ à 15,50 \$ l'heure. Ils seront révisés pour la phase d'emploi 2021 du Programme de PEJ.

Les employés du Programme de PEJ bénéficieront d'un stage rémunéré (selon des modalités convenues), de conseils de supervision, de toute l'orientation et de la formation nécessaires, d'une description de poste et d'un planificateur de travail détaillé. En retour, ils devront faire preuve d'un niveau d'effort professionnel. Tous les employés du Programme de PEJ seront soumis aux mêmes normes de rendement que les employés des SBMFC. Les procédures et réglementations habituelles de l'employeur s'appliqueront aussi aux employés du Programme de PEJ.

4. ÉVALUATION

Les participants au Programme de PEJ se verront offrir des opportunités de travail leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences. Leur superviseur immédiat leur fournira une rétroaction continue et ils recevront également une évaluation de performance formelle à la fin de leur stage. Finalement, dans le but d'assurer le succès continu du programme, les participants et les employeurs prendront part à une évaluation du programme qui aboutira à des recommandations pour l'amélioration de celui-ci.



CALENDRIER 2020-2021

PHASES	CALENDRIER
FORMATION VIRTUELLE	<p>Pour TOUTES les années :</p> <p>Tri et activités des cartes de défi numériques à compléter et à soumettre avant le 31 décembre 2020</p> <p>1^{re} année ÉCRITURE DE C.V. et de la LETTRE DE MOTIVATION : première ébauche due le 31 janv., projet fini dû le 28 fév.</p> <p>1^{re} année SIMULATION D'ENTREVUE : début mars.</p> <p>2^e année ÉCRITURE DE C.V. et de la LETTRE DE MOTIVATION : dû le 31 janv., révisions le 28 fév.</p> <p>3^e année ÉCRITURE DE C.V. et de la LETTRE DE MOTIVATION : dû le 31 janv., révisions le 28 fév.</p> <p>2^e et 3^e années ENTREVUE : dû le 15 fév.</p> <p>4^e année DÉFI DE RÉSEAUTAGE : dû le 28 fév.</p> <p>TERMINÉ ET RÉUSSI début mars 2021</p>
SOUMISSION DE CANDIDATURE	<p>DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES : 24 mars 2021</p> <p>ENTREVUES : 27 août 2021</p>
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL	<p>DÉBUT DE LA PÉRIODE D'EMPLOI : 03 MAI 2019</p> <p>DERNIÈRE JOURNÉE D'EMPLOI: 27 août 2019</p>
ÉVALUATION	<p>Août - Septembre</p>

Pour plus d'information ou d'assistance, veuillez contacter le coordonnateur du Programme de PEJ
MFSE.EmploymentEducationTraining@cfmws.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 30 NOVEMBRE 2020

